

# Quelles **coopérations** entre **réseaux spécialisés** pour un **meilleur service public ?**

**Animation :** Maggy Pezeril, Pôle universitaire européen pour la recherche de Montpellier et du Languedoc-Roussillon

**Intervenants :** Nelly Leon-Serrano, Pôle européen universitaire et scientifique de Grenoble et Lucille Grasset, IST, Cirad

L'OBJECTIF DE CET ATELIER ÉTAIT DE POSER LA QUESTION DES RÉSEAUX DOCUMENTAIRES ACTUELS et de leur place dans une société en réseau. Les premiers réseaux documentaires étaient des réseaux centrifuges, avec un seul centre, tous les participants au réseau devant adopter le même système informatique. C'était l'époque des grands projets nationaux de catalogues collectifs, que n'ont jamais pu intégrer les centres documentaires utilisant des systèmes différents. L'évolution des technologies de l'information permet maintenant de créer des réseaux faisant coexister et communiquer des systèmes différents. Il est possible de ne plus avoir un seul centre mais plusieurs, chaque bibliothèque ou centre documentaire pouvant également s'intégrer à plusieurs réseaux.

Afin d'amorcer le débat, deux exemples de réseaux hétérogènes ont été présentés. Un réseau régional, REDOC et un réseau thématique transnational, le Cirad.

## **Le REDOC : une approche citoyenne**

Le Réseau documentaire du site de Grenoble (REDOC) se définit comme ayant une approche citoyenne de la

documentation car l'accès aux documents est considéré comme un élément nécessaire à l'exercice de la citoyenneté. Leurs créateurs voient en l'utilisateur un curieux polymorphe capable de s'intéresser à des sujets très variés qui peuvent être disponibles aussi bien dans des centres de documentation spécialisés que dans des bibliothèques municipales. Le réseau réunit 94 structures documentaires attachées aux secteurs de l'université, de la recherche, des collectivités territoriales ou de l'entreprise. L'accès au réseau est libre<sup>1</sup>, 55 des catalogues sont accessibles en ligne et interrogeables simultanément par un métamoteur : AskOnce<sup>2</sup>, ce qui a évité la conversion des différents catalogues dans un catalogue collectif. L'interrogation simultanée fonctionne même si les systèmes utilisés par les bibliothèques ou les centres de documentation ne sont pas en Unimarc ou compatibles avec la norme Z3950 (seulement 3 catalogues sont en Z3950). L'étape suivante de REDOC est de permettre à tout citoyen de l'agglomération de Grenoble d'avoir accès à toutes les bibliothèques et centres de documentation du réseau, et donc de créer un passeport documentaire qui permettrait à tout citoyen de consulter les documents qu'il aurait repérés sur le réseau. REDOC ne se contente pas d'être un réseau gno-

blois mais il est lui-même en lien avec 11 réseaux régionaux. Nelly Leon-Serrano pense que le fonctionnement en réseau est devenu une réalité incontournable du paysage documentaire et que la collaboration entre réseaux est une donnée d'avenir.

Le Cirad est un réseau de centres d'information sur la recherche en agronomie et sur le développement. C'est un réseau transnational. Le centre de documentation du Cirad existe depuis 1984. Il aide au pilotage de projets français comme Nord-Sud, Agridoc, Ibiscus, Sésame. Il aide également des projets des pays du Sud comme Resadoc au Mali, Rada en Algérie. Au niveau international, il participe au projet Agrinet du CTA et Agri-Caris de la FAO. Ce réseau qui était avant tout un réseau humain, a évolué à partir des années 1990 avec l'arrivée d'Internet, et de nouveaux acteurs comme les ONG et aussi les PME-PMI et une privatisation accrue. Internet a permis à de nombreux pays du Sud d'avoir accès à l'information sans les coûts financiers de la constitution et de l'entretien d'un centre de documentation. Dans la zone francophone, les changements ont porté sur la disparition des réseaux Sud-Sud, le maintien d'expériences nationales difficiles dans certains contextes de guerre, l'émergence de nouveaux modèles Nord-Sud (création d'un organisme semblable à l'INIST au Maroc) et une certaine intégration des réseaux de recherche et des réseaux documentaires (expérience PRASAC en zone savane).

1. <http://www.redoc-grenoble.org>

2. AskOnce est un produit Xerox conçu au départ pour l'entreprise.

### **Le CIRAD : un réseau transnational**

L'évolution dans les zones anglophones a été très différente car ce sont des zones politiquement plus stables. Le développement d'Internet a été plus important, les structures documentaires sont plus favorisées sur le plan financier, et le suivi et l'accompagnement des projets par les Anglais et les Américains sont plus étroits que ceux des Français.

Pour Lucille Grasset, il n'y a pas de modèle émergent de développement des réseaux internationaux en agriculture, mais de fortes inégalités selon les zones. Elle pense que l'offre auprès des pays du Sud doit être organisée autour du multi-support avec une forte dimension Internet. L'accompagnement des projets doit

comprendre des actions de formation et de l'ingénierie informatique appliquée à l'information scientifique et technique.

#### **Échange humain et fonctionnement coopératif**

Lors du débat, les participants ont abordé la question de la complémentarité entre les membres d'un réseau et notamment les implications sur une politique documentaire partagée. La question financière est également au centre des préoccupations des futurs créateurs de réseau. REDOC fonctionne avec un GIP; chaque membre du réseau paye 4 300 F par an, ce qui permet de rémunérer un documentaliste, un mi-temps d'ingénierie documentaire et une matinée par semaine de webmaster ; les autres finance-

ments sont fournis par des subventions qu'il faut trouver auprès de la région, des entreprises, etc. La création d'un portail thématique ou régional peut être une alternative simple à mettre en œuvre ou une solution provisoire avant la création d'un réseau.

On peut conclure en disant que le réseau est une création en deux temps : celui de l'échange humain et d'un fonctionnement coopératif entre plusieurs entités documentaires, suivi du choix des solutions informatiques. Il y a rarement création de réseau informatique s'il n'existe pas au préalable une coopération documentaire entre les partenaires. La solution informatique vient faciliter des besoins et des pratiques déjà existantes.

**Joëlle Muller**